



# FORMULAIRE

## D'AIDE AUX SEJOURS A L'ETRANGER

Le Conseil Municipal alloue une aide aux collégiens et lycéens qui participent dans le cadre de leur scolarité à un séjour à l'étranger. Le montant de cette aide est forfaitaire et s'élève à 45 €. Cette somme est versée aux familles une seule fois pour l'ensemble des deux cycles d'enseignement (collège et lycée).

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

e-mail : .....

Etablissement scolaire: .....

Dates et lieu du séjour: .....

### pièces à fournir :

- Facture acquittée
- RIB